



CHATELLENIE DE LILLE

2024 - 3

JACQUES DELATTRE A PHALEMPIN

Par Christophe Yernaux

CASTELO-LILLOIS



Christophe Yernaux



2024 - Article 3 - 16 pages



www.lillechatellenie.fr

2024 -3



CAREMBAULT

ISSN 2494-5315

Revue gratuite d'histoire et de
généalogie de l'ancienne
châtellenie de Lille

Partie – Secteur peu dépouillé, celui de Phalempin pêche pourtant par la disparition des archives de l'abbaye du lieu. Les archives notariales sont donc d'une grande aide. Voici le dépouillement des deux premières années des archives du premier notaire connu résident à Phalempin.

La châtellenie de Lille était une division administrative de l'Ancien Régime recoupant à peu de chose près l'actuel arrondissement de Lille. Elle était divisée en cinq quartiers : Carembault, Ferrain, Mélantois, Pévèle et Weppes avec à la tête de chacun un haut justicier, respectivement seigneur de Phalempin, Comines, Lille, Cysoing et Wavrin.

Notariat : Phalempin

Notaire à Phalempin

Jacques DELATTRE

Partie – Secteur peu dépouillé, celui de Phalempin pêche pourtant par la disparition des archives de l'abbaye du lieu. Les archives notariales sont donc d'une grande aide. Voici le dépouillement des deux premières années des archives du premier notaire connu résident à Phalempin.

Jacques DELATTRE, notaire royal héréditaire à Phalempin (période 1692-1693)

Nommé le 01/07/1692.

Archives A.D.59 - 2 E 3 / 6035 à 6055 (de 1692 à 1712)

Si quelqu'un est intéressé par le dépouillement du reste des actes passés chez ce notaire, il est possible de constituer une équipe dans laquelle chacun dépouillera depuis chez lui quelques années. Un exemple de son écriture se trouve à la page suivante. [Me contacter.](#)

2 E 3 / 6035

2 E 3 / 6035 acte 1 du 03/11/1692

Marie Madeleine TREFFEL fille de feu Laurent, épouse de Jean DESMONS de Martinsart paroisse de Seclin, après lecture de la transaction entre ledit DESMONS et Nicolas TREFFEL passé devant le présent notaire le 21 octobre 1692 constatant que moyennant 48£ et portion de lieu qui appartenait à Jeanne FAUCOMPRET sa mère à Attiches qu'il a promis payer comptant et laisser suivre (ledit TREFFEL fort de ses autres sœurs) audit Jean DESMONS et sa dite femme, elle renonce à l'hérédité de ses dits père et mère. Témoins Jacques GADENNE fils de Georges, domestique du notaire et Nicolas CARPENTIER fils de Jean de Phalempin.

2 E 3 / 6035 acte 2 du 08/11/1692

Gaspard et Balthazar JOVENEL fils de Jean et de Lucquette CHRETIEN, laboureurs à Attiches vendent à Gilles BRICE fils de feu Jacques (BRICE), hôte à Attiches, les 2/3 de 2c 1/2 de labour à Attiches. Témoins Antoine CAUDRELIER fils de feu François, meunier à Attiches et Romuald LOHIER fils de feu Jacques, garde bois de la forêt de Phalempin.

2 E 3 / 6035 acte 3 du 15/11/1692

Claude CHRETIEN fils de feu Noël, salpêtrier à Attiches donne à Nicolas CHRETIEN son fils pour le récompenser de ce qu'il a fait pour lui et puisqu'il promet de l'alimenter sa vie durant et lui donner 20 patards par mois et paiement d'une messe pour le repos de son âme, lui donne un lieu manoir sur 7 quartrons à Attiches et 1/2c de labour audit lieu, ce qu'Anne BADOULT sa femme accepte.

2 E 3 / 6035 acte 4 du 18/11/1692

Gaspard et Balthazar JOVENEL frères, fils de Jean JOVENEL et de feu Lucquette CHRETIEN, laboureurs à Attiches vendent à Gilles BRICE fils de feu Jacques, marchand de bois à Attiches, 2/3 de 2c 1/2 de labour à Attiches. Mais comme les vendeurs ont reconnu qu'ils n'étaient pas vendus à leur réelle valeur, ils ont résilié la vente du 8 novembre 1692 attendu qu'elle n'était que verbale et en redéfinissent le montant. Témoins François Léandre FONTAINE fils de feu Pierre, praticien et Jacques GADENNE fils de Georges, domestique du notaire.

2 E 3 / 6035 acte 5 du 27/11/1692

Hubert OCHIN lieutenant, Josse DARLEZ, Jean MULLIER, Maximilien DURIEZ et Jacques LEGRAIN hommes de fiefs du domaine de la châtelainie de Lille, cour et Halle de Phalempin représentant la Loi du village d'Attiches et administrateur de la pauvreté dudit lieu, baillent à Philippe REMY, garde cour de la forêt de Phalempin, 3c de labour à Drumé. Témoins Jean Baptiste DELERUE fils de feu Jean et Jean CREPEL fils de feu Vincent, laboureurs audit lieu.

Comparerent personnellement Gilles de la Ferté
 fils de feu France, et Anthomette Caoputrie
 sa femme paravant refuse de Anthome
 polle Meux et tutrice legitime de Pierre
 Joseph et meurt Anthomette polle seor enfant
 qu'elle a retenu dind Anthome, ladite femme
 pour ce faire deuenue anthomette de sondit mary
 quelle obt eelle pour agreable, Lesquels
 Comparans es qualite dite ont parliere
 accorde a titre de Cuse fion et Louage a
 Bartholome et Jean polle freres fils de feu
 lairent deue a Bahingues, ausly
 Comparans qu'ils le cognerent auoy prin et
 premier tenu dudit titre, vneul de Lau ou
 emicoy pris enuincq entre les hertages des
 preneurs, Item trois auoy, tenance a la
 piefente menant de Bahingues a Thallumpi
 a l'etere d'us de Bray a celle de Madame la
 princesse d'Ynglin Item deux auoy prison
 fix, entre les hertages de Bartholome et Louy
 le quoy tenance a l'etere de prest et hony etuly
 du que sue, Et deux auoy haboutans a autre
 deux auoy d'ind Bartholome, a l'etere
 Jean du pont et a celle de l'achin Castan.

2 E 3 / 6035 acte 6 du 23/11/1692

François CARRE fils de Jean et de feu Marie FLINOIS, jeune homme à Attiches, assisté de son père qui l'a émancipé, pour l'affection qu'il porte à Marguerite FAUCOMPRES sa belle-mère, lui donne entre vifs la moitié de 2c de lieu manoir à Attiches à prendre à sa mort sans qu'elle puisse l'aliéner ou le vendre et après la mort de ladite belle-mère le bien ira à Pierre, Marie Rose et Catherine CARRE frères et sœurs utérins du comparant. Témoin Jacques DAVRIL fils de feu Paul, manœuvre à Phalempin.

2 E 3 / 6035 acte 7 du 08/12/1692

Jean VALLEE fils de Pasquier d'une part, Venant VALLEE son frère de Phalempin d'autre part. Partage des biens venus de leurs père et mère. A Jean une portion en un lieu manoir sur 1c 1/2 quartron à la Beuvrière le long de Louis VALLEE et 12v pris dans ledit lieu manoir avec le corps du logis. A Venant autre portion dudit lieu manoir qui est le reste avec une grange et le pourchil. Témoins Siméon LESAGE fils de Pierre (Simon et Jacques GADENNE fils de Georges, clerc en pratique du notaire.

2 E 3 / 6035 acte 8 du 15/12/1692

Jean TOURNANT fils de feu Robert, et Marie Françoise HOTTIN sa femme de La Neuville vendent à Antoine HENNIART fils de feu Hubert, laboureur à La Neuville, 2c de lieu manoir à La Neuville. Témoin Adrien François Léandre FONTAINE fils de feu Pierre, praticien.

2 E 3 / 6035 acte 9 du 09/12/1692

Péronne SAUVAGE veuve renoncée es biens et dettes de Pierre MOREL vivant laboureur à Camphin en Carembault, mère et tutrice des enfants qu'elle eut dudit MOREL à présent à Carvin (sic), vend aux enchères à Simon BOUTRY fils de Nicolas, laboureur à Camphin, 3c 1/2 de labour à Camphin pris en 7c qui sont partie de 24c. Aussi devant Philippe SION, notaire à Camphin. Surenchère par François Michel DESGARDIN brasseur à Seclin puis ledit BOUTRY.

2 E 3 / 6035 acte 10 du 09/12/1692

Péronne SAUVAGE veuve renoncée es biens et dettes de Pierre MOREL vivant laboureur à Camphin en Carembault, mère et tutrice des enfants qu'elle eut dudit MOREL à présent à Carnin (sic), vend aux enchères à Simon BOUTRY fils de Nicolas, laboureur à Camphin, 4c de labour à Camphin pris en 8c partie de 24c. Surenchère par Nicaise DE CARNIN, laboureur à Camphin.

2 E 3 / 6035 acte 11 du 13/12/1692

Le Sr Jean Baptiste DHUNAUULT bailli du Manil (sic) en Hainaut baille à Antoine TOURMIGNIES fils de feu Jean, et Françoise LEMESRE sa femme, un lieu manoir sur 11c à Seclin.

2 E 3 / 6035 acte 12 du 13/12/1692

Le Sr Jean Baptiste DHUNAUULT bailli du Manil (sic) en Hainaut baille à Jean LALLOE fils de feu Pasquier, et Marie Antoinette LEMESRE sa femme, laboureurs à Wachemy, 4b 1c 1/2 de labour en plusieurs pièces à Chemy et Phalempin.

2 E 3 / 6035 acte 13 du 15/12/1692

Jeanne CARPENTIER veuve de Venant TOURNANT de Phalempin dans son lit, malade mais de bon sens et vif entendement désire égalité entre ses enfants qu'elle eut dudit Venant, tant mâles que femelles. Témoins Venant VALLEE fils de feu Pasquier et Jean CARPENTIER fils de feu Antoine, laboureur à Phalempin.

2 E 3 / 6035 acte 14 du 20/12/1692

Anne VERDIERE veuve de Philippe MORTELETTE demeurant présentement à Tourmignies et avant à Annœullin pour l'affection qu'elle porte à Jean François BROUCQUART fils de feu Josse et Antoinette VERDIERE, son neveu, elle lui donne 200fl à prendre sur les biens à elle échus par le trépas de son mari conformément à leur contrat de mariage passé devant mayeur et échevins de Mons en Pévèle le 9 mai 1680. Témoins François VERDIERE et Marc Antoine VERDIERE fils de feu Michel de Tourmignies.

2 E 3 / 6035 acte 15 du 22/12/1692

Jacques Henri FAUCOMPRES fils de feu Georges, laboureur à Attiches vend à Nicolas et Pierre LOHIER fils de Jean et de feu Marie FAUCOMPRES d'Attiches autorisés par leur père, 4c de labour à Attiches. Témoin Pierre FAUVEL fils de feu Claude d'Attiches.

2 E 3 / 6035 acte 16 du 27/12/1692

Jacques BILLOUET fils de feu Pierre, laboureur à la Gaillardrie paroisse de Mérignies voyant son père obligé en une lettre de rente héritière de 112£ de capital et mise de faite décrétée sur ses biens, comme ladite rente est à présent égarée ainsi que la mise de fait, il s'oblige en pareille rente et promet de faire valoir à l'église de Tourmignies 28 années d'arriérage à déduire de ce que ladite église a reçu de Gérard FACQ depuis que ladite église lui a affermé les terres affectées par l'hypothèque. Témoins Quentin THIEFFRY fils de Pierre de Bersée et Nicolas FAUVEL fils de feu Hubert, bailli de Tourmignies.

2 E 3 / 6035 acte 17 du 17/08/1692

Marguerite BONNIER veuve de Guillaume DAVRIL vivant soldat dans la compagnie de Monsieur du Carnoy demeurant à Phalempin vend à Marie Jeanne CORNILLE fille de feu Robert, veuve de François BONNIER de Phalempin, 1 quartron 1/2 à Phalempin. Témoins maître François DESMZIERES fils de feu Nicolas, maître chirurgien et Léandre FONTAINE fils de feu Pierre, clerc du notaire.

2 E 3 / 6035 acte 18 du 18/08/1692

Simon LALLOIS fils de feu Simon, laboureur à Phalempin, Noël MARCHAND fils de feu Jean, et Marie Anne LALLOIS (signe LALLOE) sa femme, laboureurs audit lieu partagent la succession dudit Simon et Elisabeth LESAFFRE leurs père et mère. A Simon une maison avec étables et pourchil prise en 9 quartrons à Phalempin, 68v de labeur et arbres à fruits et pour trop perçu devra donner audit MARCHAND 209£ outre 9£ pour les arbres. Audit MARCHAND 44v de jardin à prendre dans les 9 quartrons, 68v dans les 9 quartrons. La moitié du fournil érigé en partie sur ledit lieu et celui de Robert LESAGE demeurera imparté avec passage pour y mener. Les meubles de la maison seront partagés également entre eux à charge chacun de la moitié des dettes. Un 1/2c situé à Wambrechies restera commun. Témoin Jean CORNILLE fils de feu Robert, hôte et brasseur à Phalempin. Ledit Simon est resté indécis dans l'entreprise de la tuilerie faite entre lui et sa soeur dont il promet de rendre compte. Prennent à charge par moitié 4c avestis de blé qu'ils ont en bail.

2 E 3 / 6035 acte 19 du 19/08/1692

Clément Antoine BULET portier de la porte d'Esquerchin, Jacques Joseph BULET menuisier âgé de 21 ans, Henri BULET boulanger, Claude François PRONNIER laboureur et Marie Madeleine BULET sa femme tous de Douai, lesdits BULET enfants et héritiers de feu Maurand BULET et d'Elisabeth BOUVET qui fut fille et héritière de Marie COUSIN à son trépas veuve de maître Antoine BOUVET pour nécessités de leurs affaires comme l'affirme Charles POLLET fils de feu Piat et Jean DE BEAUQUESNE fils de feu Jean Baptiste, laboureurs à Ostricourt vendent pour 775fl à Jean DUTHILLEUL fils de feu Simon, laboureur à Ostricourt, 4 mesures 1/2 et 1/2 coupe de labeur à Ostricourt, 2 coupes en plus grande masse contre les hoirs Antoine COUSIN, 2 rasières et 1/2 coupe en 3 coupes. Témoins Nicolas DUTHILLEUL fils de Jean, laboureur et maître Jean DE BEAUQUESNE fils de Jean Baptiste d'Ostricourt.

2 E 3 / 6035 acte 20 du 30/08/1692

Antoinette DE GAND veuve de Thomas CAULIER de Phalempin, mère et tutrice de François, Pierre, Jean et Marie CAULIER, vend aux enchères à Bernard HENNEBEL fils de feu François, laboureur à Phalempin, un lieu manoir sur 3c 1/2 à Phalempin. Témoins Thomas CAULIER fils de feu Jean et Nicolas MALLET fils de feu Philippe, laboureurs audit lieu.

2 E 3 / 6035 acte 21 du 30/09/1692

Monsieur maître Henri COCHET prêtre, pasteur de Camphin en Carembault, Antoine DEREZ fils de feu Piat, Philippe SION fils de feu Valérien, Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, Jean DELECAMBRE fils de feu Hubert et Roch DE CARNIN fils de Jean, échevins dudit lieu, baillent à Jean Baptiste RINGOT fils de feu Arnould, laboureur à Camphin 5 quartrons à Camphin. Témoins Jacques GRAUWAIN fils de feu Jean et Jacques DORCHIES fils de

feu Jacques.

2 E 3 / 6035 acte 22 du 30/09/1692

Monsieur maître Henri COCHET prêtre, pasteur de Camphin en Carembault, Antoine DEREZ fils de feu Piat, Philippe SION fils de feu Valérien, Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, Jean DELECAMBRE fils de feu Hubert et Roch DE CARNIN fils de Jean, échevins dudit lieu, baillent à Mathieu MORTREUL fils de feu André, maçon à Camphin, 7 quartrons de labeur à Camphin. Témoin Jacques DORCHIES fils de feu Jacques. Puis baillent à Nicolas RINGOT fils de feu Adrien, laboureur à Camphin de 5c à dîme à Camphin. Puis baillent à Jacques DORCHIES fils de feu Jacques, laboureur à Camphin 2c de labeur à dîme à Camphin. Puis baillent à Philippe SION fils de feu Valérien, clerc paroissial de Camphin, 2c de labeur à Dîme. Puis baillent à Laurence DUGARDIN veuve de Jean LALLOE de Camphin de 8c de labeur. Puis audit Philippe SION 4c de labeur.

2 E 3 / 6035 acte 23 du 06/10/1692

Jeanne Catherine DHUNAUT fermière de la cense du Plouy à Seclin vend aux enchères les warras, fèves, pois et autres à emporter d'ici huit jours en ladite cense à différentes personnes. Témoins Gérard DESCATOIRE fils de feu Philippe et Henri FLAMENT fils de feu Cornille.

2 E 3 / 6035 acte 24 du 08/10/1692

Messire Jean Marie DE LA HAMAIDE chevalier, Sr de Fay, du Bois etc. vend aux enchères les bois de raspe de la deuxième taille avec les ballineaux appelés chevaliers par portion de 1/2b chacune à Jean CORNILLE fils de feu Robert de pb, Michel DUTHOIT fils de Jean, boulanger rue des Malades à Lille, Nicolas LEHOUCQ fils de feu Jacques de Phalempin, Gilles BRICE fils de feu Jacques (BRICE) d'Attiches et Mathieu LEMESRE fils de feu Gilles de Phalempin. Témoin Pierre MORTREUX fils de Pasquier, fermier de la cense du Bois à Phalempin.

2 E 3 / 6035 acte 25 du 14/10/1692

Le Sr Jean Baptiste DHUNAUT fermier sortant de la ferme du Plouy à Seclin et Gérard DESCATOIRE fils de feu Philippe, fermier entrant désignent Jacques DELATTRE greffier de Phalempin, priseur et arpenteur sermenté des ville et châtelanie de Lille pour le premier et Philippe SION, notaire à Camphin pour le second, Jacques MOREL cuvelier à Seclin et Siméon LESAGE (Simon), charpentier à Phalempin pour effectuer la priserie dudit lieu. Témoin Etienne DELATTRE fils de feu Bernard, receveur à Lille. Puis détail de la priserie dont terres avesties, four dans la tuilerie et brasserie.

2 E 3 / 6035 acte 26 du 18/10/1692

Antoine LEROY ministre de la charité des pauvres de La Neuville en Phalempin baille à Nicolas VALLOIS fils de feu Jean, laboureur audit lieu, 3c en deux pièces. Puis bail à Jean DUQUESNE fils de feu Antoine, laboureur à Thumeries de 4c 1/2 de labeur à La Neuville.

2 E 3 / 6035 acte 27 du 21/10/1692

Jean DESMONS fils de Michel, laboureur à Martinsart paroisse de Seclin, époux de Marie Madeleine TREFFEL vend à Nicolas TREFFEL fils de feu Laurent et de Jeanne FAUCOMPRES ses père et mère (sic) sa part en un lieu manoir sur 1/2b à Attiches à l'encontre de Jacques Henri et Marguerite FAUCOMPRES, ledit TREFFEL fort de Jean DU CASTILLON et Michelle TREFFEL sa femme d'Antreulle et de Jeanne Françoise TREFFEL fille à marier dudit Laurent. Témoins Paul BOCQUET fils de feu Paul, clerc de Tourmignies et Paul BOCQUET fils dudit Paul clerc de Martinsart.

28 du 21/10/1692

Paul BOCQUET fils de Paul, clerc de Martinsart paroisse de Seclin, assisté de son père clerc de Tourmignies d'une part, Jeanne Françoise TREFFEL fille de feu Laurent de Martinsart, assistée de Nicolas TREFFEL son frère, Jean DESMONS son beau-frère audit lieu d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 100£ et 200 bottes de paille d'avoine et 8 rasières de blé. Elle apporte venant de son père 3c 1/2 de labeur es forts d'Avelin à Seclin, une vache à blanc dos et 600 gerbes de blé en grain et par son dit frère pour arriver à égalité dans la succession de leur dit père et Jeanne FAUCOMPRES leur mère 100£ et en avant-cense 4c 1/2 de labeur pris en 9c. Témoin Laurent DESRUCQ fils de feu Etienne d'Houplin.

2 E 3 / 6035 acte 29 du 28/10/1692

Jean DUCATILLON fils de feu Martin, et Michelle TREFFEL sa femme demeurant au village d'Antreulle vendent à Nicolas TREFFEL fils de feu Laurent, laboureur à Martinsart, paroisse de Seclin leur droit sur la succession fr Laurent TREFFEL, père de ladite Michelle.

2 E 3 / 6035 acte 30 du 13/11/1692

Anselme VILAIN fils de feu Jean, maître maréchal à Evin vend à Anne LE GILLON mère et tutrice de Pierre Hubert, Léonard Antoine, Ferdinand, Marie Joseph et Jeanne CORNU qu'elle eut de feu Pierre CORNU, 6 coupes de labeur à Ostricourt. Témoins Augustin POTTIER fils de feu Pierre et Louis DE MOUVAUX fils de feu Antoine, maréchal à Evin.

2 E 3 / 6035 acte 31 du 09/12/1692

Péronne SAUVAGE veuve renoncée es biens et dettes de Pierre MOREL vivant laboureur à Camphin en Carembault, mère et tutrice des enfants qu'elle en eut demeurant présentement à Carnin, vend aux enchères à Simon BOUTRY fils de Nicolas, laboureur à Camphin, 4c 1/2 de labeur à Camphin pris en 24c. Surenchère par Michel DESGARDINS (DUGARDIN) de Seclin puis par ledit BOUTRY.

2 E 3 / 6035 acte 32 du .././1692

Thomas LEGROUX fils de feu Jean, laboureur à La Neuville affirme occuper des religieux de Phalempin une pièce de terre nommée la Longue Haye sur 6c environ à La Neuville suivant bail verbal sans autre bail.

2 E 3 / 6035 acte 33 du 28/11/1692

Nicolas HOTTIN fils de Jean, laboureur à La Neuville reconnaît devoir à Madame la princesse d'Isenghien 230fl pour l'adjudication en octobre dernier de bois dont Jérôme MORDACQ fils de feu François, laboureur à La Neuville se porte caution.

2 E 3 / 6035 acte 34 du 13/12/1692

Gilles BRIX fils de feu Jacques (BRICE), laboureur à Attiches reconnaît devoir à Monsieur du Fay, Sg du Bois, 162fl pour l'adjudication de bois en octobre 1692 avec Nicolas LEGRAIN fils de Jacques, laboureur à Attiches comme caution.

2 E 3 / 6035 acte 35 du 18/12/1692

Nicolas DUPONT fils de feu Nicolas et Jean Baptiste BAUDUIN fils de feu Jacques, marchands de bois à Thumeries reconnaissent devoir à Madame la comtesse d'Isenghien 120fl à cause de vente de taille de plantis et 75fl pour le court taillis de la taille du pré Sart en octobre dernier qu'ils promettent de payer en deux fois. Témoins Jean Baptiste LIETART fils de feu Joannes de Thumeries et Jacques MORDACQ fils de feu Jacques, garde de la forêt de Phalempin demeurant à Ostricourt.

2 E 3 / 6035 acte 36 du 23/12/1692

Gilles BIGOT fils de feu Nicolas, laboureur à Wahagnies reconnaît devoir à Madame la comtesse d'Isenghien 190fl à cause de vente de bois en octobre avec Martin VALLOIS fils de feu Pierre, marchand de bois et cabaretier à Wahagnies comme caution. Témoin Robert CARPENTIER fils de feu Charles (?), maître charpentier à Lille.

2 E 3 / 6035 acte 37 du 11/12/1692

Jeanne DURETESTE veuve de Nicolas ISAMBART vivant lieutenant de Wahagnies et Maximilien ISAMBART son fils audit lieu reconnaissent devoir à Madame la comtesse d'Isenghien 155fl à cause de la vente de bois en octobre à payer en deux fois. Témoin Nicolas GLORIEUX fils de feu Jean de Phalempin.

2 E 3 / 6035 acte 38 du 26/08/1692

Le Sr François ISAMBART greffier et laboureur à Quincy Baudhuin d'une part, François VERDIERE laboureur à Tourmignies d'autre part. Etant en procès devant la justice de Tourmignies pour avoir payement par le second d'arriérage de rendage, s'accordent avec l'accord de Jean François VERDIERE fils émancipé du second comparant dont l'avesture de terre a été saisie et que le premier rend sous la promesse du payement de ce qui lui es dû. Témoin : Guillaume ISAMBART brasseur et laboureur à Quincy Prévôt.

2 E 4 / 6036

2 E 3 / 6036 acte 1 du 12/01/1693

Marguerite BONNIER veuve de Guillaume DAVRIL, mère et tutrice de Guillaume, Jacques et Marie DAVRIL, Sébastien, Hubert et Catherine Antoinette DAVRIL enfants dudit Guillaume pour eux et forts de Véronique DAVRIL leur soeur tous de Phalempin partagent la succession et donation de Michelle DELAHAYE veuve de Sébastien DAVRIL. A Guillaume, Jacques et Catherine Antoinette un lieu manoir sur 1c à Phalempin pour 722£ et 1/6° d'une maison au marché aux poissons à Lille. A Sébastien 2c de labeur en 4c et moitié d'un quartier en 2c 1/2 dont le reste appartient à Vincent LIEGEOIS à Phalempin. A Hubert les autres 2c es dits 4c. A Véronique moitié de 5c en 12 à l'encontre de Paul DAVRIL son oncle. A Marie l'autre moitié des 5c. Ladite BONNIER pourra vendre la grange sur ledit lieu pour vivre avec ses enfants cette année. Témoins Jacques CANDILLIER fils de Jean, laboureur et Mathias BAUVIN fils de feu Louis, manouvrier à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 2 du 20/01/1693

Marguerite BONNIER mère et tutrice des enfants qu'elle eut de feu Guillaume DAVRIL son mari, Sébastien, Hubert DAVRIL et leurs sœurs, au nom d'eux, vend une grange dont le montant de l'achat sera à mettre es mains de Siméon LESAGE (Simon) pauvriseur moderne de Phalempin, vendue à Jean CORNILLE de Phalempin. Témoins Thomas CAULIER fils de feu Jean et Nicolas LEHOUCQ fils de feu Jacques de Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 3 du 22/01/1693

Sébastien et Hubert DAVRIL frères, enfants de feu Guillaume DAVRIL, manouvriers à Phalempin baillent à Marie Madeleine MALLET veuve de Noël MOREL, cabaretière à Phalempin, 4c de labeur à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 4 du 23/01/1693

Piat POLLET, Bartholomé et Jean POLLET, laboureurs, Louis LEGROUX fils de feu Nicolas, et Jeanne POLLET sa femme de Wahagnies, Gilles DELEFORTRIE époux d'Antoinette CARPENTIER femme en premières noces d'Antoine POLLET, mère et tutrice de Pierre Joseph et Marie Antoinette POLLET de Lomme, lesdits POLLET enfants de feu Laurent POLLET partagent la succession de leur père. A Piat 1c de jardin en 5c à Wahagnies avec arbres, charpentage et pourchil et recevra de Bartholomé et Jean POLLET 21fl 12p en deux fois. A Louis LEGROUX 1c de jardin, charpentage, moitié de la grange et étable à vaches et recevra de Bartholomé 16p. A Bartholomé 1c dans les dits 5c avec le corps de logis à l'encontre de Jean et payera aux enfants d'Antoine 22fl 11p. A Pierre Joseph et Marie Anne 1c dudit jardin et l'autre moitié de la grange avec étable à vaches et recevront dudit Bartholomé la somme ci-dessus. A Jean le dernier cent dudit jardin et moitié du corps de logis en payant comme indiqué ci-dessus. Jean et Bartholomé feront ériger une maison sur la part de Jean pour avoir

chacune une demeure avec puit commun. Témoins Pierre SALMON fils de feu Nicolas et Roland BRIX fils de feu Martin (BRICE) de Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 5 du 25/01/1693

Gérard et Philippe DUHEM enfants de feu Philippe, cuvelier à Phalempin vendent aux enchères à Pierre et Hippolyte MORTREUX enfants de Pasquier, laboureurs à Phalempin, 3 quartiers de labeur à Phalempin. Comme Anne FACOMPRES femme de Nicolas FLINOIS et auparavant dudit Philippe DUHEM en est viagère, elle y renonce. Témoin Nicolas MOREL fils de feu Noël de Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 6 du 26/01/1693

Les Srs Nicolas DEROUCLERS fils de feu Charles, marchand brasseur et Antoine BLONDEL fils de feu Floris marchand à Lille pour eux et forts de Théophile LEFER vendent à Louis DE TOURMIGNIES fils de feu Jean, receveur à Lille, leurs droits sur la moitié du marché de 675 arbres environ adjugés audit DEROUCLERS par le Sr de JOBECCO écuyer, capitaine d'une compagnie de dragons dans le régiment d'Artois le 2 de ce mois moyennant remboursement de la moitié du prix des débours à cette occasion à payer en deux fois. Passé au château d'Ennevelin. Témoin le Sr Ghislain MULLIER fils de feu Jacques.

2 E 3 / 6036 acte 7 du 28/01/1693

Antoinette CARPENTIER femme de Gilles DELEFORTRIE et auparavant veuve d'Antoine POLLET comme mère et tutrice de Pierre Joseph et Antoinette POLLET suite à la lecture du partage entre Piat, Bartholomé et Jean POLLET, Louis LEGROUX et son dit mari d'un lieu manoir à Wahagnies, l'agrée.

2 E 3 / 6036 acte 8 du 28/01/1693

Gilles DELEFORTRIE fils de feu François, et Antoinette CARPENTIER sa femme auparavant veuve d'Antoine POLLET, mère et tutrice de Pierre Joseph et Marie Antoinette POLLET baillent à Bartholomé et Jean POLLET enfants de feu Laurent de Wahagnies, 1c de lieu manoir en 5c, 3c, 2c pris en 6c et 2c à Wahagnies.

2 E 3 / 6036 acte 9 du 01/02/1693

Toussaint, Anne Françoise et Marie TOURNANT enfants et héritiers de feu Venant TOURNANT et Jeanne CARPENTIER de Phalempin, partagent la succession de leurs dits père et mère. A Toussaint une partie d'héritage en 3 quartiers. A Anne Françoise le corps de logis et 4 patagons 1/2 dudit Toussaint. A Marie le reste dudit lieu de 3 quartiers avec arbres. Témoins Jacques Guillaume MIELLEZ fils de Jean, laboureur à Pont à Marcq et Siméon LESAGE fils de Pierre (Simon), maître charpentier à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 10 du 07/02/1693

Jean CORNILLE fils de feu Robert, laboureur à Phalempin baille à Joseph REMY fils de Philippe, carlier à La Neuville, 6c de labour à La Neuville. Témoins Jean HOTTIN fils de feu Pierre, sergent d'Ostricourt et Jacques LOHIER fils de Romuald de La Neuville.

2 E 3 / 6036 acte 11 du 10/02/1693

Jeanne LERNOULD veuve de Pierre WACQUIER de Douvrin baille à Philippe HERBAUT fils de feu Alexandre, laboureur à Wasquehal paroisse de Mons en Pévèle, 9c 1/2 de labour en plusieurs pièces audit Wasquehal. Témoin Pierre WACQUIER fils de ladite de Douvrin.

2 E 3 / 6036 acte 12 du 11/02/1693

Noble seigneur Messire Jean Marie DE LA HAMAIDE chevalier, Sg du Fay, de la Mairie de Thumeries, du Bois etc. demeurant à Lille baille à Pierre MORTREUX laboureur et Agnès LEPERS sa femme de Phalempin, un lieu manoir avec colombier et fossés nommé la cense du Bois à Phalempin sur 34b 11c 10v. Témoins Jean Baptiste DOBRICOURT fils de Jean et Joseph COGET fils de feu Pasquier, domestique dudit Sg.

2 E 3 / 6036 acte 13 du 11/02/1693

Jean DOINE fils de feu Jean (DHOINE), laboureur à Wavrin reconnaît devoir à Hubert OCHIN fils de feu Pierre, lieutenant d'Attiches, 21£ de gros 1/2 pour la vente d'une cavaille de poil noir à payer à la St Jean Baptiste. Témoins Pierre MORTREUX fils de Pasquier, laboureur à Phalempin et Jean OCHIN fils dudit Hubert.

2 E 3 / 6036 acte 14 du 11/02/1693

Jean Chrysostome MOTTE fils de feu David Antoine, collecteur à Lille et Antoinette DE HETTE sa femme moyennant 56s donnés par les gens de Loi de Camphin en Carembault, il collectera les tailles et 20° à Camphin jusqu'à la St Rémy et en rendra compte à la châtellenie dans les délais impartis. Florent BEGARD fils de feu Gérard, huissier des Etats de Lille et Marie Agnès LALLIER sa femme s'en portent caution. Témoin Félix LEROY fils de feu Jean, manœuvre à Lille.

2 E 3 / 6036 acte 15 du 11/02/1693

Jean Chrysostome MOTTE fils de feu David Antoine, collecteur à Lille et Antoinette DE HETTE sa femme moyennant 56s donnés par les gens de Loi d'Attiches, il collectera les tailles et 20° à Attiches jusqu'à la St Rémy et en rendra compte à la châtellenie dans les délais impartis. Florent BEGARD fils de feu Gérard, huissier des Etats de Lille et Marie Agnès LALLIER sa femme s'en portent caution. Témoin Félix LEROY fils de feu Jean, manœuvre à Lille.

2 E 3 / 6036 acte 16 du 13/02/1693

Mathieu DELANNOY fils de feu Jean, laboureur à Wahagnies et Robert CARPENTIER fils de feu Charles, maître charpentier à Lille époux de Marie DELANNOY, partagent la succession de Jean DELANNOY et

Marguerite BOUTRY leurs père et mère. A Mathieu un lieu manoir sur 5 quartrons à Wahagnies, 2c de labour, 1c 1/2, 5c, un lieu manoir sur la place de Wahagnies sur 1c 1/2, devra payer à Robert CARPENTIER 297£ de trop reçu et devra le décharger d'une lettre de rente héritière obligeant ledit feu Jean au profit de Marie Jeanne NOIRETZ et autre obligeant ledit feu Jean et ladite Pasque BOUTRY au profit des hoirs Marc PRETZ qui restera à charge d'eux deux. Audit Robert 6c de labour à Wahagnies et ladite somme. Témoins Adrien François Léandre FONTAINE fils de feu Pierre, praticien et François CANDILLIER fils de feu Simon de Phalempin. Les dots ont été mises en commun et les meubles partagés en deux parts.

2 E 3 / 6036 acte 17 du 14/02/1693

Antoine BAUDUIN fils de feu Antoine, jeune homme à Mons en Pévèle, assisté de Michelle RIVIERE sa mère, Jacques BAUDUIN son frère et Louis MALFEZ (MALFAIT ?) son beau-frère d'une part, Barbe CAULIER fille de Jean et veuve en premières noces de Pierre ROUSSEL présentement à Tourmignies, assistée d'Antoine DOBRICOURT son oncle paternel, Jean CAULIER son frère et de Jean COCHET son beau-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 100fl à prendre dans les biens meubles dans la maison où réside sa mère dont 2 vaches, un train de char et ustensiles de labour, fers, labours, semences, graisses et amendices sur 14c appartenant à sa mère, le tout apprécié 200fl moyennant 100fl à sa mère et à la réserve d'un métier, un coffre et un chaudron. Elle apporte 150fl, une vache, un lit étoffé et un coffre. Témoins Jean LECOMTE fils de feu Jean et ledit Louis MALFEZ fils de feu Jean de Tourmignies.

2 E 3 / 6036 acte 18 du 14/02/1693

Michelle RIVIERE veuve d'Antoine BAUDUIN de Mons en Pévèle baille à Antoine BAUDUIN son fils et Barbe CAULIER fille de Jean, futurs mariés, un lieu manoir sur 5c, 5c de labour, 4c à Mons en Pévèle, le droit de bail qu'elle a sur 6c et 9c et en avant-bail 4c.

2 E 3 / 6036 acte 19 du 16/02/1693

Monsieur maître Jacques HENNIART prêtre, pasteur de Calonne sur l'Escaut baille à Louis HOTTIN fils de feu Simon, laboureur à La Neuville, 4c de labour à La Neuville.

2 E 3 / 6036 acte 20 du 16/02/1693

Monsieur maître Jacques HENNIART prêtre, pasteur de Calonne sur l'Escaut baille à Joseph REMY fils de Philippe, carlier à La Neuville, 5c 1/2 de labour à La Neuville.

2 E 3 / 6036 acte 21 du 19/02/1693

Mathieu DURIEZ fils de feu Jean, et Laurence DE BEAUVOIS sa femme de Moncheaux, et COULLET fils de Martin, et Marie Anne DE BEAUVOIS sa femme, laboureurs à Mons en Pévèle, Mathias HORNAIN fils de

feu François, et Michelle DOBY a femme pour eux et ladite DOBY comme mère et tutrice de Louis Charles DE BEAUVOIS son fils qu'elle eut de feu Michel DE BEAUVOIS son premier mari, vendent à Marc VION fils de feu Louis, laboureur à Moncheaux, 3 coupes à Moncheaux.

2 E 3 / 6036 acte 22 du 19/02/1693

Mathieu DURIEZ fils de feu Jean, Mathieu HORNAIN fils de feu François et Antoine COULLET fils de Martin, laboureurs à Mons en Pévèle baillent à Marc VION fils de feu Louis, laboureur à Moncheaux, 6 coupes de labeur à Moncheaux. Témoin Jean Baptiste BAUDUIN fils de feu Pierre, charpentier à Moncheaux.

2 E 3 / 6036 acte 23 du 24/02/1693

Jeanne Françoise PETIT veuve de Bon MIGNOT de Wahagnies d'une part, Claude POLLET fils de feu Martin, tuteur judiciairement commis aux biens de Marie Marguerite, Marie Agnès, Catherine et Marie Anne MIGNOT enfant dudit Bon et de Michelle POLLET [Un Pierre CHUFFART signe également parmi les principaux personnages] d'autre part. Pour mettre paix entre la comparante et Jean Bon (sic) et Sainte MIGNOT ses enfants qu'elle eut dudit Bon en secondes noces, partagent la succession. A ladite Jeanne Françoise et ses enfants : 3c 1/2 de labeur à Thumeries, une vache et une génisse de poil noir, un rang d'étable avec le pourchil y tenant, la moitié des autres meubles mouvables et rendage tant ci-dessus que celles à Wattiesart ou ailleurs, moyennant de mettre en commun les mars de la prochaine dépouille dont ils auront la moitié, et des dettes aussi par moitié. Aux dits enfants du premier mariage : 3c de labeur à Wahagnies bien qu'ils aient été achetés avec ladite PETIT mais qui a lesdits 3c 1/2 ci-dessus qui sont patrimoine de son feu mari, un corps de logis avec une grange provenant de ladite POLLET, une vache de poil noir et la moitié à l'encontre de ladite PETIT des avestures et dettes, se trouvant acquittés des 200£ de formature de leur mère. Témoins Pierre LENFANT fils de feu Piat et Robert PETIT, frère et assistant de ladite veuve et Pierre SALMON fils de feu Nicolas, échevin de Wahagnies.

2 E 3 / 6036 acte 24 du 14/03/1693

Pierre DOIGNIES fils de feu Jean, carlier à Carvin vend à Jean CHRETIEN fils de feu Martin, Marcq en Baroeul à Attiches, 1/2c de jardin en 1c à l'encontre de sa soeur Jeanne t 1/2c 1/2 quartron de labeur. Témoins Hubert HOCHIN fils de feu Pierre, lieutenant d'Attiches et Gilles BRIX fils de feu Jacques (BRICE), cabaretier audit lieu.

2 E 3 / 6036 acte 25 du 14/03/1693

Gaspard, Balthazar et Melchior JOVENEL frères, fils de Jean JOVENEL, manouvriers à Attiches vendent à Gilles BRIX fils de feu Jacques (BRICE), cabaretier à Attiches, 2c 1/2 de labeur à Attiches. Témoins Jean Baptiste BRIX fils de l'acheteur et Jean Baptiste DELERUE fils de feu Jean, laboureur audit lieu.

2 E 3 / 6036 acte 26 du 17/03/1693

Jean Baptiste, André et Nicolas MOMONT frères, enfants de feu Jean MOMONT de Drumez paroisse d'Attiches pour le premier et les autres à Thumeries pour eux et forts de Romain MOMONT leur frère, vendent à Jean Baptiste BAUDUIN fils de feu Jacques de Thumeries, un lieu manoir sur 1/2c à Thumeries. Témoins Siméon LESAGE fils de Pierre (Simon), charpentier audit lieu et Adrien François Léandre FONTAINE fils de feu Pierre, praticien à Philippe.

2 E 3 / 6036 acte 27 du 03/01/1693

Anne DE FAUCOMPRET veuve de Mathieu DUHAYON de Philippe baille à Jean VALLET fils de feu Pasquier, laboureur à Phalempin, 4c de labeur à Phalempin. Témoins Jacques GADENNE fils de Georges et Antoine Alexandre BAILLET fils de Philippe, au Plouy, paroisse de Seclin.

2 E 3 / 6036 acte 28 du 04/01/1693

Catherine LOHIER veuve de Maximilien QUAMPEL (CANIPEL ?) de Phalempin moyennant 7 rasières de blé par an, promet à Piat LIENARD lieutenant, Alexandre CAULIER, Nicolas FLINOIS et Lambert LEGROUX, hommes de fiefs de Phalempin, de nourrir Anne WATTRELOS fille de feu Hubert, pauvre fille tombante de maladie caduque native et demeurant à Phalempin à partir du 1^{er} janvier dernier avec le louage de la place où elle réside moyennant de payer les taxes. Témoins Romuald LOHIER fils de feu Jacques et André MOREL fils de feu Noël de Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 29 du 07/01/1693

Anne WATTRELOS fille de franche condition de feu Hubert WATTRELOS de Philippe, accidenté du mal caduque mais de bon sens et vif entendement, n'étant plus capable de gagner sa vie et ne pouvant rester sans garde avec elle en raison de sa maladie, étant nourrie par la table des pauvres de Philippe et voulant récompenser ladite pauvreté, elle lui donne la moitié d'un lieu manoir à Phalempin à l'encontre de Florent DEREZ et Angélique WATTRELOS sa femme. Témoins Lambert LEGROUX fils de feu Mathieu et Nicolas FLINOIS fils de feu Antoine, laboureurs à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 30 du 08/01/1693

Mathieu GAMBIER fils de feu André d'Ostricourt, assisté de Péronne BRETON sa mère et de Charles Philippe DUBOIS son parrain d'une part, Catherine Louise HENRI fille de Gaspard d'Ostricourt, assistée de son père et d'Antoine BOS son cousin d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 3c de labeur à Ostricourt, l'avesture de blé de 3 coupes 1/2 que sa mère lui donne en avant-bail, 5 coupes de labeur en avant-bail de sa mère, 25 bêtes à lignes (sic) tant brebis qu'agneaux à prendre dans le troupeau de sa mère et ses vêtements de noces. Elle apporte 3 coupes 1/2 de labeur avec l'avesture de blé dessus, 2 coupes de labeur à Ostricourt, la moitié d'un lieu manoir sur 1/2 coupe à l'encontre de

Grégoire FLEURQUIN, une génisse de poil roux, 200 de fromage et 10fl en argent.

2 E 3 / 6036 acte 31 du 22/01/1693

Vincent DESPREZ fils de feu Jean et de Madeleine MEDART, et Noëlle ROHAUT (Nael ?) sa femme, laboureur et brasseur à Ostricourt vendent à Marie MAUROID veuve de Jean DE BERSEE de Moncheaux, le tiers d'un lieu manoir non amassé à Coutiches sur 3c, tiers de 4 rasières 2 coupes de labour audit lieu en trois pièces tenant à Marc MEDART. Témoin Nicolas DUTHILLEUL fils de feu Jean, laboureur audit lieu.

2 E 3 / 6036 acte 32 du 20/03/1693

Jean BACHELET fils de feu Philippe, et Jeanne MORTREUX sa femme de Pont à Vendin **en raison de la cherté des grains** vendent au Sr Antoine LARCHIEZ bailli dudit lieu et marie Madeleine DESMAZIERE sa femme un lieu manoir désamassé à Pont à Vendin sur 1/2c. Témoins Joseph DELEVALLEE fils de feu Nicolas et Pasquier BOSSU fils de feu Roch, domestiques dudit acheteur.

2 E 3 / 6036 acte 33 du 04/04/1693

Antoine HENNIART fils de feu Hubert, et Anne Françoise BILLOUET sa femme de La Neuville en Phalempin vendent à Gérard POUTRAIN fils de feu Philippe, laboureur à Mérégnies, 1c 1/2 dont 1c est fief et le reste cotterie à Mérégnies. Témoins Jacques LOHIER fils de Romuald, sergent à La Neuville et Antoine CARPENTIER fils de feu Antoine, charpentier audit lieu.

2 E 3 / 6036 acte 34 du 05/03/1693

Piat POLLART fils de feu Nicolas, bucheron à Ostricourt baille à Nicolas DUPONT fils de feu Nicolas, laboureur à Thumeries, 10c de labour à Cuintiche paroisse de Wahagnies. Témoins Piat LIENART fils de feu Charles, lieutenant de La Neuville et Jean HOTTIN fils de feu Pierre, sergent d'Ostricourt.

2 E 3 / 6036 acte 35 du 06/03/1693

André et Nicolas MOMONT enfants de feu Jean, manouvrier à Thumeries pour eux et forts de Romain MOMONT leur frère, vendent à Jean Baptiste BAUDUIN fils de feu Jacques, hôte audit lieu, 37v 1/2 de manoir à Thumeries. Témoins Charles POLLET fils de feu Piat et Juste WARTEL fils de Jean Baptiste à Moncheaux.

2 E 3 / 6036 acte 36 du 04/04/1693

Jean LECOMTE fils de feu Michel, bucheron à Attiches, et Marie LECOMTE sa soeur, femme en secondes noces d'Antoine Charles HACHE présentement expaysée demeurant à Mons en Pévèle pour maintenir paix entre eux, se partagent la succession de leur père. Audit Jean un lieu manoir sur 3 quartrons à Attiches moyennant quoi il payera les arriérages et capitaux deniers d'une lettre de rente héritière de 500£ au profit de Pierre Jacques DURIEZ de Seclin obligeant Pierre LECOMTE leur père-grand de laquelle rente Jean LECOMTE fils de feu

Pierre en doit 50£. A ladite Marie 3c de labour à Attiches tenant à Jean LECOMTE fils de Pierre. Témoin Henri FLAMENT fils de feu Cornille, sergent d'Attiches.

2 E 3 / 6036 acte 37 du 04/04/1693

Marie LECOMTE femme d'Antoine Charles HACHE présentement expaysé demeurant à Mons en Pévèle baille à Jean LECOMTE fils de feu Michel, bucher (sic) à Attiches, 3c de labour à Attiches tenant à Jean LECOMTE fils de feu Pierre.

2 E 3 / 6036 acte 38 du 09/04/1693

Nicolas VALLOIS fils de feu Jean, laboureur à La Neuville vend à Jean HERBAUT laboureur à Wahagnies, 30v de jardin en un lieu manoir de 3c à Wahagnies.

2 E 3 / 6036 acte 39 du 10/04/1693

Elisabeth DUTHILLEUL veuve de Jean André DE REGNAUCOURT de Mérégnies moyennant 56£ qu'il a reçu de Noël et Claude DUTHILLEUL ses frères et neveux (sic) de Mérégnies et la décharge de toutes dettes hypothécaires créées sur les biens à eux dévolus par le trépas de Philippe DE REGNAUCOURT leur père, elle renonce à l'hérédité de son père tant meuble qu'immeubles à leur profit. Témoins Pierre DUTRIEZ fils de feu Pierre, lieutenant de Mérégnies et Gérard POUTRAIN fils de feu Philippe, laboureur audit lieu.

2 E 3 / 6036 acte 40 du 10/04/1693

Noël DUTHILLEUL fils de feu Philippe, Claude DUTHILLEUL fils de feu Jean, manouvriers à Mérégnies et Isabeau DUTHILLEUL veuve de Jean André DE REGNAUCOURT dudit lieu vendent à Gérard POUTRAIN fils de feu Philippe, laboureur à Mérégnies, les 3/4 de 3c de labour par ci-devant manoir audit lieu. Témoin Jean François CROMBECQ fils de feu Thomas, domestique de l'acheteur.

2 E 3 / 6036 acte 41 du 12/04/1693

Martin COURTECUISSÉ fils de feu Jean, manouvrier à Moncheaux vend à Amand COURTECUISSÉ son frère 1 coupe de labour en 2 rasières à l'encontre de l'acheteur. Témoin Thomas QUENNIPEL fils de feu Maximilien, domestique dudit acheteur (?).

2 E 3 / 6036 acte 42 du 16/04/1693

Agnès LEGROUX veuve de Romain LOMBART, Jean LOMBART son fils, Bernardin POLLET époux d'Antoinette LOMBART, Jean DUBOIS veuf de Marie Anne LOMBART tous d'Ostricourt vendent à Jean Philippe LOMBART leur frère à Ostricourt, un rang de bâtiment consistant en trois places avec la cave où il sera obligé de laisser demeurer sa dite mère sa vie durant dans deux autres places telles que fournil et étable pour ensuite revenir à ses enfants par égale portion. Témoins Piat LEMESRE fils de feu Mathieu, laboureur et Nicolas AGACHE fils de feu Thomas, manouvrier à Ostricourt. Le 29 comparaisent à nouveau pour que Barbe DUBOIS femme dudit Jean Philippe LOMBART demeure viagère duit rang si son mari meurt avant ladite LEGROUX.

2 E 3 / 6036 acte 43 du 16/04/1693

Amé DELEVILLE fils de feu Philippe (Aimé), laboureur à Lambix, pays d'Artois, époux de Marie Anne DESPREZ vend à Marc VION fils de feu Louis, laboureur à Moncheaux, le tiers d'un lieu manoir à Coutiches, tiers de 4 rasières 2 coupes de labour audit lieu. Témoins Vincent DESPREZ fils de feu Jean d'Ostricourt et Amand CORNILLE fils de feu Pierre de Moncheaux.

2 E 3 / 6036 acte 44 du 17/04/1693

Lambert LEGROUX fils de feu Mathieu, laboureur à Phalempin baille à Joseph DENNEULLIN fils d'Antoine, et Jeanne Catherine HERBAGE sa femme du Plouy paroisse de Phalempin, un lieu manoir sur 2c 1/2 au hameau de le Becque à Avelin.

2 E 3 / 6036 acte 45 du 25/05/1693

Noble homme Wallerand François Joseph DE HOVES écuyer, Sg d'Hérignies et Demoiselle Isabelle Thérèse DU GROSPRE sa compagne en leur château d'Hérignies à Attiches nomment procureur spécial (blanc) BOILLAU, procureur au parlement de Paris pour s'opposer à l'insinuation contre eux par les administrateurs de l'Hôtel Dieu de Douai au sujet de la prise d'errements de la cause de feu Madame Marie Madeleine DOYE mère de ladite Demoiselle devant ledit parlement. Témoins Philippe DAUCHY fils de Jacques et Pierre Antoine TENEUL fils de feu Jean, domestique dudit Sg.

2 E 3 / 6036 acte 45bis du 25/05/1693

Noble homme Wallerand François Joseph DE HOVES écuyer, Sg d'Hérignies et Demoiselle Isabelle Thérèse DU GROSPRE sa compagne en leur château d'Hérignies à Attiches nomment procureur spécial (blanc) pour recevoir du Sr DE HAULT, receveur des consignations au Conseil d'Artois ce qui leur a été adjugé venant de la succession de Claude HAPIOT Sr de Churenne.

2 E 3 / 6036 acte 46 du 29/04/1693

Pierre, François et Marie Catherine BLODEAU enfants de feu Pierre, manouvriers à Evin pays d'Artois pour eux et forts d'Anne Françoise BLONDEAU leur soeur vendent à Antoine LANCERY fils de François, laboureur à Ostricourt, 6 quareaux de labour à Ostricourt. Témoin François LANCERY fils de feu Jean, laboureur à Ostricourt.

2 E 3 / 6036 acte 47 du 01/05/1693

Lambert DE FRETIN fils de feu Eloi, bucheron à Attiches reconnaît devoir à Josse DARLEZ fils de feu Pierre, laboureur et maréchal à Attiches, 30[£] de gros pour la vente d'un corps de logis sur 1c ½ à Attiches appartenant à Jean FAUCOMPRES, beau-père dudit comparant qu'il payera en douze fois. A quoi ledit comparant avec Jean FAUCOMPRES fils de feu Jean, laboureur à Attiches ont promis de le laisser en jouir. Témoins Jacques CAUDRELIER fils de Jean et Jean Mathieu BAUVIN fils de feu Louis.

2 E 3 / 6036 acte 48 du 11/05/1693

Adrienne DESCAMPS fille à marier de feu Guillaume DESCAMPS de Lille baille à Jean CARPENTIER fils de feu Antoine, laboureur à Phalempin 3c de labour à Phalempin. Témoins Jacques DESCAMPS fils dudit feu Guillaume et Thomas CANIPEL fils de feu Maximilien, domestique du notaire.

2 E 3 / 6036 acte 49 du 30/05/1693

Antoine LOHIER fils de feu Nicolas, laboureur et marchand de bois à La Neuville paroisse de Phalempin, voulant indemniser Gilles CHRETIEN fils de feu Henri à Troeup paroisse d'avelin d'une portion de bois taillis que ledit LOHIER avait acheté dans le bois de l'Epine en la forêt de Phalempin et des 35 et 44° parties de pareil bois taillis en la forêt d'Espinoy et dont ledit CHRETIEN est sa caution, il lui cède ce dont il a droit dans lesdits bois.

2 E 3 / 6036 acte 50 du 09/06/1693

Marie Anne BOUREZ veuve de Pierre VINOY de Douai vend à Agnès COUSIN veuve de Jean DUTHILLEUL vivant laboureur à Ostricourt, 6 coupes de labour à Ostricourt. Témoin Antoine Albert DUTHILLEUL fils de l'acheteuse.

2 E 3 / 6036 acte 51 du 09/06/1693

Marie Anne BOUREZ veuve de Pierre VINOY de Douai vend à Nicolas DITHILLEUL fils de feu Jean, laboureur et brasseur à Ostricourt, 5 coupes de labour à Ostricourt. Témoin Albert DUTHILLEUL fils de feu Jean.

2 E 3 / 6036 acte 52 du 09/06/1693

Monsieur maître François PECQUEUR prêtre, doyen d'Hennin Liétard et pasteur d'Oignies et Jeanne PECQUEUR veuve de Jean DELERUE d'Attiches baillent à Jean BROUCHE fils de feu Jean (signe BREUX), laboureur à Moncheaux 1/2b de labour à Raimbeaucourt. Témoins François MOMONT fils de feu Antoine et Antoine DELEPORTE fils de feu Laurent, laboureurs à Ostricourt.

2 E 3 / 6036 acte 53 du 12/06/1693

Marc BUSTRUILLE fils de feu Jacques (signe BURTRUILLE), et Nicolas DESWEZ fils de feu Jean, laboureurs à Coutiches ayant en bail un lieu manoir à Coutiches sur 6c, 4c et 6c de labour audit lieu moyennant certaine somme aux veuve et enfants de feu Jean DEBRABANT.

2 E 3 / 6036 acte 54 du 13/06/1693

Florent FAVIER fils de feu Gérard, rentier à Mons en Pévèle baille à Nicolas DAVRIL fils de feu Jean, laboureur à La Neuville, 26c de labour à La Neuville.

2 E 3 / 6036 acte 55 du 13/06/1693

Florent FAVIER fils de feu Gérard, rentier à Mons en Pévèle baille à Marie Madeleine COGET femme de Pierre TRENCHET, laboureur à La Neuville, 28c de labour à La Neuville.

2 E 3 / 6036 acte 56 du 14/06/1693

Marie Jeanne et Françoise PLAISANT filles à marier de feu Jacques et de Marie DURIEZ, moyennant 200£ chacune, une vache et un coffre qu'Honoré PLAISANT leur frère leur a promis, tous de Thumeries, elles renoncent à l'hérédité de leurs parents au profit dudit Honoré.

2 E 3 / 6036 acte 57 du 22/06/1693

Jacques HERRENG fils de feu Gérard, manouvrier à Ostricourt vend à Pierre HERRENG son frère, laboureur à Ennevelin, 5 quartrons 1/2 de labour à prendre en 4c à l'encontre de ses héritages à Avelin. Témoins Etienne DELATTRE fils de feu François, receveur à Lille et Thomas CANIPEL fils de feu Maximilien, domestique du présent notaire.

2 E 3 / 6036 acte 58 du 22/06/1693

Joseph HERRENG fils de feu Gérard, manouvrier à Ostricourt vend à Jacques BLONDEL fils de feu Pierre, laboureur au hameau de le Becque paroisse d'Avelin, 5 quartrons de labour à Attiches.

2 E 3 / 6036 acte 59 du 29/06/1693

Pierre et Joseph HERRENG frères, fils de feu Gérard HERRENG, laboureurs à Ennevelin et Ostricourt vendent à Lambert LEGROUX fils de feu Mathieu, laboureur à Phalempin, un lieu manoir, fournil et étables en un rang au hameau de le Becque paroisse d'Avelin.

2 E 3 / 6036 acte 60 du 31/05/1693

Marc LEGROUX laboureur à Mons en Pévèle et Nicolas LEBORGNE époux de Marguerite LEGROUX laboureur audit lieu, forts de Jean LEGROUX leur frère dudit lieu, vendent à Marc HOTTIN fils de feu Pierre, laboureur à La Neuville, un lieu manoir, étable et grangette sur 5 quartrons à La Neuville. Témoin Mathias LEMESRE fils de feu Robert, procureur à Lille.

2 E 3 / 6036 acte 61 du 23/06/1693

Antoine LOHIER fils de feu Nicolas, laboureur à La Neuville pour lui et fort de Martin LOHIER son fils, vend aux enchères à Gilles DUHEM fils de feu Gérard, laboureur à Phalempin, 2c de labour à Phalempin. Témoins maître Pasquier MORTREUX fils de feu Hippolyte, laboureur et Piat LIENART lieutenant de Phalempin. Surenchère par Antoine DE CARVIN fils de Wallerand de Phalempin puis par Philippe FAVIER, olieur au Plouy en présence de Joseph FAVIER son fils.

2 E 3 / 6036 acte 62 du 29/06/1693

Antoine LOHIER fils de feu Nicolas, Linselles à La Neuville vend aux enchères à Guillaume LIBERT fils de feu (blanc), un lieu manoir sur 1c 1/2 au Plouy, paroisse de Phalempin. Témoin Toussaint DESMONS fils de feu Josse, laboureur à Martinsart, paroisse de Seclin. Philippe FAVIER fils de feu Philippe, olieur au Plouy, paroisse de Phalempin déclare ledit LIBERT son command. Témoins Jean LOHIER fils de feu Pierre,

laboureur à Attiches et Joseph FAVIER fils dudit Philippe.

2 E 3 / 6036 acte 63 du 09/01/1693

De la part de maître Jean François AULENT Sr du Fresnoy, conseiller assesseur du roi à la Gouvernance du Souverain Bailliage de Lille, vente aux enchères de bois sur les jardin et prairies de la cense du Fresnoy à Flers lui appartenant à diverses personnes dont Honoré DESCAMPS fils de feu Jean de Lezennes, Simon CRUCQUE fils de feu Jacques de Lezennes, Jean BOUTRY fils de feu Jacques, carlier à Lille place St Martin, et Louis LEMAHIEU fils de feu Piat de Lezennes se portent cautions. Témoin Jean Baptiste BEGHIN fils de feu Jean, censier de ladite cense.

2 E 3 / 6036 acte 64 du 09/01/1693

De la part du Sr Nicolas DE ROULLERS on vend aux enchères des arbres sur un plantis nommé le desrucry joindant le Marecquelz (Maresquel à Ennevelin) à différentes personnes. Témoin Charles LEMESRE fils d'Antoine demeurant audit Ennevelin.

2 E 3 / 6036 acte 65 du ../01/1693

[Début manquant - vente d'arbres] dont Valentin RAMBAUT fils de feu Henri (Cornille MIELLEZ fils d'Antoine d'Ennevelin sa caution), Pierre DENNEZ fils de feu Claude, charpentier à Ennevelin, Quentin ROGIER fils de feu Michel, maréchal à Ennetières, Louis WAYMEL fils de feu Philibert, charpentier et Pierre WAYMEL son frère d'Ennevelin, Luc CABY fils de feu Bauduin, sergent de Wattignies (Renaud CABY fils de feu Noël, hôte et brasseur audit lieu), Ignace ROUSSELLE fils de feu Mathieu, laboureur à Wattignies.

2 E 3 / 6036 acte 66 du 29/01/1693

De la part du Sr Jean Baptiste D'HUNAUULT, fermier sortant de la cense du Plouich à Seclin on vend aux enchères différents meubles : une metz, une table, tonneau etc. à différentes personnes. Témoins le Sr Maximilien François LAGACHE fils de Pierre, laboureur à Wattignies et Antoine BAILLET fils de Philippe du Plouich. A la requête des curateurs de Florent Antoine MULLIER, vente de meubles. Vente continuée en ladite cense le 30 janvier.

2 E 3 / 6036 acte 67 du 12/06/1693

Nicolas DESWEZ fils de feu Jean et gendre de Jean PINTE (PEINTE) et Catherine DE REGNAUCOURT de Coutiches, ses dits beau-père et belle-mère sont en procès devant le juge de Coutiches contre les enfants de feu Jean DE BRABANT de Camphin et Phalempin pour ravoir héréditairement un lieu manoir sur 6c à Coutiches et 6c et 4c de labour, désirant y mettre fin avec l'accord desdits beaux-parents, consent à la mise de fait au profit des dits enfants des biens venant dudit feu Jean, héritiers de feu Gilles leur père-grand et qu'ils payeront 600£ au titre du traité anténuptial de ladite DE REGNAUCOURT avec ledit feu Gilles DE BRABANT.

2 E 3 / 6036 acte 68 du 22/06/1693

Marguerite BONNIER veuve de Guillaume DAVRIL de Phalempin cède à Pierre BONNIER son frère son droit dans la succession de Catherine CAMU leur mère. Ils sont en difficulté concernant le partage fait par ladite CAMU à ses enfants, que la première dit être et le second nul, elle renonce à son profit à condition que ledit Pierre CAMU (sic) paye toutes les dettes et funérailles de leur mère. Témoins Hubert DAVRIL fils de ladite veuve et Thomas CANIPEL fils de feu Maximilien, domestique du présent notaire.

2 E 3 / 6036 acte 69 du 25/06/1693

Jean Philippe BRON fils de Jean, assisté de son père et de Pierre CARLIER son oncle de Coutiches d'une part, Marguerite CALLAU fille de Michel, assistée de son père, Marie Jeanne DEBERSEE sa mère et de Vaast DUPUIS (DUPUICH) son beau-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte la moitié d'un lieu manoir et charpentage sur 2c à Faumont paroisse de Coutiches et 2c de labour audit lieu, la moitié des meubles et ustensiles qui s'y trouvent, l'avant-bail des terres que son père a à charge de la moitié des rendages. Elle apporte 1 rasière de trois prises en deux à Moncheaux et la moitié de l'avesture de blé dessus, une vache de poil noir à blanc dos, un lit couvert bien étoffé avec draps et couverture. Témoins Thomas CANIPEL fils de feu Maximilien et Augustin CANIPEL son frère, domestique du présent notaire.

2 E 3 / 6036 acte 70 du 28/06/1693

Martin LOHIER fils à marier d'Antoine LOHIER, charton à La Neuville en Phalempin ayant donné ordre à son père de vendre 2c 1/2 à Philippe et un lieu manoir au Plouy paroisse de Phalempin sur 1c 1/2 dont il a droit de la moitié venant de sa mère, ratifie la vente du premier à Guillaume LIBERT et le second à Gérard DUHEM devant le présent notaire le 23 de ce mois. Son père l'émancipe ce jour.

2 E 3 / 6036 acte 71 du 29/06/1693

Hubert DAVRIL fils de feu Guillaume, jeune homme à Phalempin, assisté de Marguerite BONNIER sa mère et de Sébastien DAVRIL son frère d'une part, Antoinette DECARNIN fils de Bernard dudit lieu, assistée de son père et de Barbe CAULIER sa mère d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot. Elle apporte un lieu manoir sur 1c à Phalempin à prendre dès la mort de ses parents à condition d'en remettre la valeur dans le partage avec ses frères et sœurs pour en faire partage à égalité entre eux. Témoin Pierre MERCHIER fils de feu Martin, laboureur au Plouy paroisse de Seclin.

2 E 3 / 6036 acte 72 du 10/07/1693

Allard DENGLOS fils de feu Vincent, laboureur à Phalempin d'une part, Gilles DENGLOS fils dudit Vincent, laboureur à Lens, Jacques PARSY et Jeanne DENGLOS sa femme, laboureurs à Ennevelin (Enneulin) d'autre part. Etant en procès devant les hommes de fiefs de

Phalempin, les seconds prétendant paiement des rendages des héritages occupés par ledit premier, s'accordent. Moyennant 18 patagons de 48 patars pièce et 2 patagons pour frais de mises de justice que le premier payera d'ici quinze jours, ils lui remettent les rendages jusqu'à la St Rémy prochaine à condition qu'il paye les rentes seigneuriales et héritières sauf les lettres de rentes héritières qui pourraient être dues du chef de Jacques FLINOIS s'il s'en trouve et de payer les lettres de rentes héritières tant capitaux que cours que Vincent DENGLOS son feu père ou ses prédécesseurs et la femme dudit Vincent devaient. Par partage les seconds ont un lieu manoir sur 1c ½, 4c, 2, 2c ½ et 1c de labour à Phalempin et 2c ½ occupés par le veuve Antoine FLINOIS sans charge de rentes héritières.

2 E 3 / 6036 acte 73 du 03/09/1693

Jean LESCAILLET fils de feu Antoine, carlier à Camphin en Carembault, assisté de Charles DELEBECQUE son beau-père, Catherine DUBREUCQ sa mère et de Pierre DE MARQUILLIES fils de feu Pierre, laboureur à Marquillies d'une part, Marie Marguerite MALLET fille de feu Nicolas (MALLEZ) de Phalempin, assistée de Marguerite LENGART sa mère et de Thomas CAULIER son oncle d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 1/5° de 18c de labour à Marquillies en plusieurs pièces à l'encontre de ses frères et sœurs venant de leur père dont sa dite mère est viagère et 1/5° de la moitié d'un lieu manoir sur 31c à Wavrin venant de maître Jean DUBROEUCQ, chirurgien audit lieu et fidéicommissé à l'égard de ladite Catherine à prendre après le trépas de sa mère et de même 1/5° d'un lieu manoir où réside sa mère sur 1c 1/2 à Wavrin provenant d'un achat de ses père et mère et 450£, trois rasières de blé et un lit couvert par ses mère et beau-père et 240£ d'épargne. Elle apporte venant de son feu père 1/3 d'un lieu manoir sur 9c 1 quartier à Phalempin en plusieurs pièces et en 7c 1/2 à Camphin, de sa mère 1/8° de tous ses biens à son trépas, 100£, 2 rasières de blé, deux paires de linceuls (un de lin, un d'étope), 6 aunes de toile d'étope, le charpentage dur le tiers de 7c à Camphin et ledit CAULIER lui donne 50£. Témoins Maximilien DURIEZ fils de feu Maximilien et Simon GRAUWIN fils de Jean, manouvrier à Camphin.

2 E 3 / 6036 acte 74 du 28/09/1693

Monsieur André PLATEVOET (PLATEVOUTE, signe PLAETVOET) prêtre, chanoine de l'église collégiale St Piat à Seclin pour l'affection qu'il porte à Monsieur Michel Martin PLATEVOET son frère, chanoine de ladite collégiale, lui donne ses droits sur les fruits et émoluments deus au canonicat dont il jouit depuis la St Jean Baptiste dernière apprécié 1000£ pour l'année 1693. Témoin Martin PARSY fils de feu Jean, aide meunier à Seclin.

2 E 3 / 6036 acte 75 du 28/09/1693

Isidore MARTIN jeune fils de feu Nicolas, laboureur à Escrechin, assisté de Joseph LOGEZ fils de feu Jacques, clerc dudit lieu, son beau-frère, Noël DU MARQUETZ fils

de feu Jacques, carlier audit lieu et d'Antoine OCHIN bourgeois de Douai d'une part, Françoise PLAISANT fille de feu Jacques de Thumeries, assistée d'Honoré PLAISANT son frère, Jean François VILLETTE son beau-frère et d'Hugues PLAISANT son cousin tous de Thumeries d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte le lieu manoir où il réside tenu en arrentement du Sr SENESCHAL avec tous les meubles apprécié 400fl. Elle apporte entre les mains de son dit frère une vache, un coffre et 4c de labeur à Pont à Marcq appréciés 136fl avec 200fl, Françoise PLAISANT sa marraine lui donne une paire de draps blancs et une couverture de laine. Témoins Etienne François PLAISANT fils dudit Hugues et Roch DUTHOIT fils de feu Gilbert de Thumeries.

2 E 3 / 6036 acte 76 du 28/09/1693

Philippe Mathieu AGACHE fils de François et Jean DELECAMBRE fils de feu Hubert, laboureurs à Camphin en Carembault ayant acheté conjointement par acte du 19 septembre 1691 8b 12c à Camphin pour 600£ de gros de 6fl chacun florin qu'ils se partagent. Témoins Monsieur maître Henri COCHET prêtre, pasteur et Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, laboureur à Camphin.

2 E 3 / 6036 acte 77 du 29/09/1693

Gaspard HENRY fils de feu Nicolas, laboureur à Ostricourt teste. Demande à être inhumé dans le cimetière d'Ostricourt avec obit annuel à perpétuité payé par rentes que constitueront ses héritiers. Ses biens iront pour 1/3 à Mathieu GAMBIER et Catherine Louise HENRY sa femme, 1/3 à Marie Reine HENRY et 1/3 à Jean Jacques, Marie Angélique et Catherine CARLIER enfants de feu Jacques et de Marie Anne HENRY ses enfants et neveu (sic - neveu et nièces). Voulant que ces derniers héritent par égalité avec ses autres enfants de feu Antoinette DELEPORTE sa femme. Et à ladite Marie Reine 60fl hors succession.

2 E 3 / 6036 acte 78 du 11/10/1693

Jeanne BONNIER veuve de Philippe PIPELART de Phalempin dans son lit, malade mais de bon sens et vif entendement teste. Donne à Marie Elisabeth et Marie Joseph PIPELART ses deux filles tous ses biens meubles en récompense de leurs ports de mariage comme l'ont eu leurs frères et sœurs et pour services rendus l'avant-bail de tous les héritages qu'elle tient appartenant à l'abbaye de Phalempin et ce qui se trouve dessus sans charge de dette ni funérailles. La maison où elle demeure sur 75v sera partagée également entre tous ses enfants tant mâles que femelles à charge des dettes et obsèques. Témoin Pierre PIPELART fils dudit feu Philippe, laboureur.

2 E 3 / 6036 acte 79 du 12/10/1693

Mathieu LAGACHE fils de Jacques, Péronne LAGACHE sa soeur de Wahagnies, Louis BEHAGUE fils de Guillaume, et Marie LAGACHE sa femme de Lille, lesdits LAGAVHE enfants de feu Jacques et de Pasque BOUTRY partagent

la succession de leurs parents. A Mathieu et Péronne un lieu manoir sur 1c 20v à Wahagnies, un lieu manoir non amassé à Wahagnies chacun par moitié. Audit BEHAGUE 2c de labeur à Wahagnies appréciés 500£. Témoins Adrien François Léandre FONTAINE et Jacques GADENNE clerc en pratique du présent notaire.

2 E 3 / 6036 acte 80 du 12/10/1693

Anne ROSE veuve de Paul DELANNOY de Gondcourt vend à Hugues DESCAMPS fils de feu Pasquier, laboureur à Camphin en Carembault, 5c 20v de labeur à Camphin. Témoin Jean DELANNOY fils de feu Paul, laboureur à Gondcourt.

2 E 3 / 6036 acte 81 du 15/10/1693

Jean Bernard POTTIER fils d'André, couvreur de paille et Marie Anne HAVET sa femme de Courcelles en Lens, pays d'Artois, vendent à Pierre MATHIS fils de feu Jean, manouvrier à Faumont paroisse de Coutiches, 18c de lieu manoir à Faumont. Témoin Jacques GADENNE fils de Georges de Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 82 du 14/11/1693

[Début détruit - H...CERISBURG ? François] DE LA COUSTURE, bailli et receveur du comte d'Oignies, vicomte de Wahagnies, appendances et dépendances vend à Madame Marie DE CREVANT d'HUMIERES, princesse d'Isenghien, de Maminnes etc. représentée par Philippe TRACHETZ, lieutenant de Wahagnies, 6c 66v de bocqteau avec bois à Wahagnies. Témoins Guillaume DELACOUR fils d'Henri, sergent d'Oignies et Jacques DELANNOY fils de feu Erasme, sergent de Wahagnies.

2 E 3 / 6036 acte 83 du 04/06/1693

[Manque le début] florins à quoi portent monstres de bois de chêne futaie à eux adjudés par les bois de ladite princesse le 30 dernier que les dits comparants ont promis de payer à Monsieur François DE LA COUSTURE, intendant de ladite Dame princesse [Marie DE CREVANT d'HUMIERES, princesse d'Isenghien] le premier août prochain. Témoins Nicolas Josse DELANNOY fils de Josse, laboureur à Bondues et Pierre Jacques FLAMENT fils d'Henri [Signatures de François et Henri OCHIN]

2 E 3 / 6036 acte 84 du 23/10/1693

Martin COURTECUISSÉ fils de feu Jean, manouvrier à Moncheaux vend à Monsieur maître Maurand DELAHAYE prêtre, pasteur de Moncheaux, 2 coupes de manoir présentement labeur moitié d'une rasière appelé le Jardin Vallois à Moncheaux. Témoin Jacques DAVRIL fils de feu Paul, manouvrier à Phalempin et Adrien François Léandre FONTAINE fils de feu Pierre, praticien à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 85 du 14/11/1693

Pierre SALMON marchand de bois à Wahagnies âgé de 55 ans environ, François CORNILLE fils de feu Christophe, âgé de 37 ans, marchand de bois à Libercourt affirment bien connaître la bonne bille de halots plantée dans les

bosqueaux de Wahagnies qui produisent en six ans 1 patard, en douze 2, en 18 3 patars et en 30 ans 4 patars. Requis par le Sieur François DE LA COUSTURE, bailli de la princesse d'Isenghien. Témoin Philippe TRACHET fils de feu Noël, lieutenant de Wahagnies.

2 E 3 / 6036 acte 86 du 23/01/1693

Pierre SALMON fils de feu Nicolas, marchand de bois à Wahagnies reconnaît devoir à Monsieur le prince DE BORNONVILLE, 240fl pour l'adjudication en octobre dernier d'arbres. Roland BRICE fils de feu Martin (BRIX), laboureur à Wahagnies se porte caution. Témoins Bartholomé et Jean POLLET frères, fils de feu Laurent POLLET, laboureurs à Wahagnies.

2 E 3 / 6036 acte 87 du 26/10/1693

Marie MULLIER veuve de François DU BERON vivant laboureur à Houplin lez Seclin, mère et tutrice de Jean François, Ghislain, Pierre, Catherine et Marie Angélique DU BERON en ladite qualité et forte de Puerre POUTRAIN et Marie Anne DU BERON sa femme, Philippe ROUZE et Antoinette DU BERON sa femme, laboureurs à Deûlémont, ses enfants d'une part, Jean CAULIER cocher de Madame MORREGHEM de Tournai, Marie Anne CAULIER veuve de Balthazar LEFIN de Carvin Espinoy, Antoine BERNARD époux de Gertrude CAULIER de Phalempin, lesdits CAULIER enfants en premières noces de feu Michel CAULIER et de Catherine DU BERON, Philippe MALLET cocher de Monsieur le baron de Flers de Tournai et Martin MALLET cordonnier à Phalempin, lesdits MALLETS enfants en secondes noces de ladite Catherine DU BERON et de François MALLET d'autre part. S'accordent à propos de la succession de Jean DU BERON fils de feu Jean, leur oncle. A Jean François, Ghislain, Pierre, Catherine, Marie Angélique, Marie Anne et Antoinette DU BERON la moitié des biens venant dudit François DU BERON et 7/12° de l'hoirie dudit Jean DU BERON leur oncle dans un lieu manoir sur 3c et 6c de labour à Houplin, 5c à Houplin, 1c de bocquet à présent labour, 3c, 1c 1/2 de pré, un lieu manoir sur 3 quartrons, 3c, 6c, 3c, 3c, 7 quartrons, 4c 1/2, 9c, le tout à Houplin, 6c, 4c 1 quartron à Seclin, 3c 3 quartrons, 9c, 3c, 3c quartrons tenant aux hoirs André DU BERON à Houplin, 4c à Seclin etc. A Jean CARLIER une lettre de rente héritière obligeant François CRESPEK et Catherine DELAHAYE sa femme de 800£ et arriérages faisant en tout 1014£, 45£ 13s pour la partie qui lui revient de 1060£ pour 1/12° de la moitié. Audit Philippe MALLET 1/12° de la moitié de 1060£ entre les mains de Martin DE FAUCOMPRESZ, procureur à Lille provenant de l'avance fait par ledit feu Jean DU BERON son oncle pour les contributions du village d'Houplin. A Martin MALLET 1/12° des dits 1060£ venant dudit FAUCOMPRESZ et partie en arriérages de rendage dus par ladite Marie MULLIER. A Antoine BERNARD 1/12° en ladite moitié, 3c de labour à Houplin, 3c 1/2 à Provin et 400£ en deniers clairs de la succession dudit feu Jean et moitié d'un cent à Noyelles. A Marie Anne CAULIER 3c de labour à Provin, moitié d'un cent à Noyelles à l'encontre dudit BERNARD

et en deniers clairs 400£. Témoins Jacques CANDILLIER fils de Jean, laboureur et Jacques GADENNE fils de feu Georges, clerc en pratique du présent notaire.

2 E 3 / 6036 acte 88 du 24/11/1693

Marie DENNEULLIN fille hors de tutelle d'Antoine DENNEULIN d'Attiches vend à Hippolyte MORTREUX fils de Pasquier, laboureur à Phalempin, la moitié d'un lieu manoir sur 3c 1/2 à Phalempin à l'encontre de Mathias LESAGE à cause de sa femme. Gilbert LALLOE fils de feu Robert, meunier d'Houplin s'engage avec elle. Témoin Nicolas MALLET fils de feu Philippe, laboureur à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 89 du 07/11/1693

Alexis BAUDUIN fils de feu Pierre, manouvrier à Moncheaux, assisté de Jean Baptiste BAUDUIN son frère d'une part, Marie Anne DUPUIS fils d'Antoine (DUPUICH), assistée de son père et de Vaast DUPUIS son frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte de la succession de ses père et mère 1/4 en 5 rasières 1/2 à Moncheaux en plusieurs pièces appréciés 500£. Elle apporte trois quareaux de lieu et jardin et 2 coupes de labour à Moncheaux une vache, une paillaus cheneix et une paire de linceuls, le tout apprécié 400£. Témoin Alexandre CAULIER fils de feu Alexandre, laboureur à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 90 du 09/11/1693

Pierre BLONDEL fils de feu François, manouvrier à Tourmignies vend à Pierre DE MARQUETTE fils de Laurent, carlier à Tourmignies, un lieu manoir sur 4c à Tourmignies. Témoins Vincent DENNEULIN fils de feu Jean, laboureur à Attiches et Gérard DESCATOIRE fils de feu Philippe, censier du Plouy à Seclin.

2 E 3 / 6036 acte 91 du 14/11/1693

Jean Baptiste DENNEULLIN fils de feu Jean, tisserand à Phalempin vend à Pierre MORTREUX fils de Pasquier, laboureur à Phalempin, 2c 1/2 de lieu manoir et labour en 5c contre le vendeur. Témoins Philippe Charles WATTELIER fils de feu François, maréchal et maître François DESMAZURE, chirurgien à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 92 du 17/11/1693

De la part des tuteurs des enfants de Nicolas DELEMOTTE vivant manouvrier à Phalempin, vente aux enchères des meubles trouvés dans la maison mortuaire à différentes personnes (détail). Témoins François DESMAZIERE fils de feu Nicolas, chirurgien et Valentin HAVET fils de feu Jean, laboureur à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 93 du 27/10/1693

Marie DENNEULIN fille à marier d'Antoine DENNEULIN d'Attiches et Gilbert LALLOE fils de feu Robert, meunier d'Houplin, oncle et tuteur de ladite Marie, baillent à Venant VALLEZ fils de feu Pasquier, laboureur à Phalempin, 6c de labour à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 94 du 25/11/1693

Nicolas MALLET fils de feu Philippe, laboureur à Phalempin, Guillaume DUPREZ fils de feu Guillaume, laboureur à Herrin d'une part, Antoine DE CARNIN fils de feu Wallerand, carlier à Phalempin d'autre part. Etant prêts à entrer en procès au sujet du partage par ledit feu Wallerand leur père par lequel il a assigné tous les biens meubles de la maison mortuaire et pourpris dont les premiers affirment que cela comprend les avestures étant dans ladite maison et bois dans les pourpris. S'accordent. Le second donnera aux premiers 450£ et une rasière de wartrie à chacun moyennant quoi ils lui transportent toutes les avestures et bois. Témoins Frère Léon OBERDAINE prêtre, vice-pasteur de Phalempin et Vincent CARLIER fils de feu Antoine, portier de l'abbaye de Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 95 du 08/12/1693

Antoine DENNEULIN fils de feu Jean, laboureur à Attiches vend à Nicolas LEGRAIN fils de feu Jean, manouvrier à Attiches, 6c de labeur en 7c 1/2 à Attiches. Témoins Antoine DENNEULIN fils de feu Nicolas et Luc DENNEULIN fils de feu Hubert, manouvriers à Attiches.

2 E 3 / 6036 acte 96 du 02/12/1693

Pierre MALLET fils de feu Arnould, tiltran à Phalempin d'une part, Siméon LESAGE fils de feu Pierre (Simon) et Alexandre CAULIER fils de feu Antoine, tuteurs d'Arnould MALLET frère dudit Pierre d'autre part. Ayant en commun plusieurs héritages, en font partage. A Pierre 6c à Phalempin en 8c 1/2, 70v de labeur à Phalempin à charge d'une lettre de rente héritière de 100fl au profit d'Anselme CUVELIER avec les arriérages dont il doit libérer son frère d'ici deux ans et toutes dettes à son dit frère ou autres. A Arnould 2c 1/2 de pré, parfait desdits 8c 1/2 et 2c.

2 E 3 / 6036 acte 97 du 11/12/1693

Toussaint DESMONS laboureur à Martinsart paroisse de Seclin déclare avoir droit des deniers déposés entre les mains du dépositaire de la Gouvernance de Lille par Philippe FAVIER pour purge de l'achat d'un lieu manoir au Plouy pour 196£. Mais comme il ne peut la recevoir sans donner caution, il donne pour caution Adrien DESMONS son fils émancipé. Témoins Joseph FAVIER fils dudit Philippe, olieur au Plouy et Jacques GEDENNE fils de Georges, clerc en pratique du présent notaire.

2 E 3 / 6036 acte 98 du 14/12/1693

Nicolas DUQUESNE fils de feu Pierre, manouvrier à Wahagnies baille à Jean Baptiste MOMONT fils de feu Jean, laboureur à Drumez paroisse d'Attiches, 3c de labeur à Attiches. Témoin François LEHOUCQ fils de feu Jacques, laboureur.

2 E 3 / 6036 acte 99 du 14/12/1693

Pasquier BONTE fils de feu Bartholomé, manouvrier à Phalempin vend à Martin MALLET fils de feu François, cordonnier à Philippe, un lieu manoir sur 1/2c à

Phalempin. Témoin Antoine BERNARD fils de Maximilien, laboureur.

2 E 3 / 6036 acte 100 du 14/06/1693

Nicolas LAURENT fils de Bon, marchand de bois à Wahagnies et Nicolas HOTTIN fils de Jean, laboureur à La Neuville en Phalempin reconnaissent devoir à Madame la princesse D'ISENGHIEN 191fl à cause de la vente de chênes le 30 mai dernier à payer le 1er août prochain. Témoin Thomas QUENNIPEL fils de feu Maximilien, domestique.

2 E 3 / 6036 acte 101 du 10/12/1693

Antoine THOREL fils de feu Pierre, et Marguerite LAGACHE sa femme, manouvrier à Ostricourt vendent à François MOMONT fils de feu Antoine, laboureur à Ostricourt, 7 quareaux de labeur à Ostricourt. Témoins Jean Baptiste DELAHAYE lieutenant d'Ostricourt et Charles Philippe DUBOIS fils de feu Jérôme, marchand de bois à Ostricourt.

2 E 3 / 6036 acte 102 du 14/12/1693

François OCHIN fils de feu Pierre, laboureur à Attiches, Arnould OCHIN fils dudit François, maître cuisinier à Douai, Thomas, Julien et Anne OCHIN enfants dudit François d'Attiches, Martin CAUEZ époux de Catherine OCHIN, laboureur à Seclin vendent à Denis DUPONT fils de feu Denis, laboureur à Martinsart paroisse de Seclin, 4c de labeur à Attiches. Témoins Ghislain et Philippe DUBUISSON fils de feu Claude, cabaretiers à Attiches.

2 E 3 / 6036 acte 103 du 29/12/1693

Jacques CANDILLIER, Pierre DENNEULIN et Jacques DUMORTIER vendent aux enchères du bois dans la maison mortuaire de feu Augustin CANDILLIER leur père à différentes personnes.

2 E 3 / 6036 acte 104 du 21/01/1693

Louis LEMAHIEU fils de feu Piat, laboureur à Lezennes et Mathieu DEFAU laboureur audit lieu reconnaissent devoir à Nicolas DEROUERS et consorts 33fl pour la vente de trois arbres le 9 janvier dernier à payer d'ici le St Rémy. Témoin Charles COLLETTE fils de feu Antoine, laboureur à Fretin.

2 E 3 / 6036 acte 105 du 04/01/1693

Vincent DESPREZ fils de feu Jean, cabaretier à Ostricourt se porte caution de Barbe LAMAN veuve de Richard RUHAUT (ou ROHANT) sa belle-mère pour 375fl qu'elle doit à Monsieur François DE LA COUSTURE bailli et receveur général de Madame la princesse D'ISENGHIEN à cause d'arriérage de rendages.

2 E 3 / 6036 acte 106 du 23/01/1693

Pierre SALMON fils de feu Nicolas, laboureur à Wahagnies reconnaît devoir à Madame la princesse D'ISENGHIEN 170fl à cause de la vente de bois et avec lui Roland BRICE (BRIX) fils de feu Martin, qui se porte caution, à payer en deux fois.

